

Bois de la Citadelle - Lille





18 eme TRAIL

DES REMPARTS LILLOIS

Vendredi 25 mars 2022 à partir de 18h45

1 ère Edition du CHALLENGE ENTREPRISES OFF COURSE - SEVEN



Rens: seven-lille@nordnet.fr

http://seven-lille.com

















Challenge Entreprises -

OFF COURSE - SEVEN 2022

REGLEMENT

Pour vous inscrire au Challenge Entreprises OFF COURSE – SEVEN, vous devez désigner un (e) responsable des inscriptions.

Il ou elle sera référant (e) pour les inscriptions ainsi que pour la récupération des dossards.

I. Organisation

Le magasin OFF COURSE et SEVEN Sport Extrême Pour Tous organisent un Challenge Entreprises.

Ce challenge comporte 2 types de classement :

- classement à la meilleure performance : Une entreprise devra inscrire au moins un coureur et une coureuse dans les courses du 22 km et du 14 km (mixte ou ladies Night). Le classement sera établi par cumul des meilleurs places hommes et femmes de la même entreprise sur les courses choisies.
- classement du nombre : le classement du nombre est établi par l'addition du nombre de participants arrivées dans l'ensemble des courses au programme 22 km, 14 km et 8 km

L'entreprise n'a pas obligation d'engager de coureurs ou coureuses dans toutes les courses.

II. Conditions d'inscription

Les participants (e) sont soumis (e) au règlement général des épreuves du Trail des Remparts Lillois

Le Challenge Entreprises est ouvert aux entreprises inscrites au RCS et au Répertoire des Métiers, aux collectivités territoriales et aux organismes publics. Il ne concerne pas les associations et clubs sportifs.

L'inscription des coureurs, dans le cadre du Challenge Entreprises, est ouverte aux seuls Salariés de l'entreprise.

Pour participer au classement à la meilleure performance du Challenge, les entreprises devront impérativement inscrire au moins un coureur et une coureuse dans chacune des courses suivantes : 22 km et 14 km (mixte ou ladies night)

Si ces conditions ne sont pas remplies, l'entreprise sera classée uniquement au titre du classement au nombre de coureurs qui n'impose pas l'obligation d'engager de coureurs ou coureuses dans toutes les courses.

III. Procédure de saisie des inscriptions

Les Inscriptions peuvent être réalisées en ligne soit par le (la) responsable des inscriptions soit par le coureur ou la coureuse, en cochant la case « challenge entreprise » et en complétant les informations complémentaires

Par courrier, le responsable du challenge, fera sous forme de tableau la liste des inscrits

NOM- PRENOM - SEXE - DATE DE NAISSANCE - COURSE CHOISIE- EMAIL

Joindre les certificats médicaux réglementaires et le paiement par chèque à l'ordre de SEVEN

Envoyer le tout à SEVEN 4 impasse Delecourt 59112 ANNOEULLIN

Date limite d'inscription COURRIER – 19 mars 2022

INTERNET. 23 mars 2022

Les inscriptions peuvent être fermées dès que le nombre maximal d'inscrits est atteint.

<u>Attention</u>: le Nom de l'entreprise et le Nom de l'équipe doivent être remplis en termes identiques pour chaque inscription tels que défini au moment de l'inscription du Groupe (respect des majuscules, minuscules et espaces).

IV. Remise des Dossards

Le responsable des inscriptions ou son représentant pourra retirer tous les dossards de son équipe. Le vendredi 25 mars 2022, à partir de 12h00 à la salle Maryse Bastié 10 rue Paul Ramadier LILLE .

Afin de préparer les dossards un mail devra être envoyé à <u>seven-lille@nordnet.fr</u> en précisant le nom de l'entreprise, et la liste des inscrits, avant le 23 mars 2022

Dans le cas contraire, les coureurs retireront eux-mêmes leur dossard le jour de distribution des dossards.

V. Classement

1 - Classement à la meilleure performance :

Le classement est réalisé par addition des 4 meilleures places hommes et femmes de l'entreprise sur les 2 courses : 22 KM ET 14 KM (mixte ou ladies)

En cas d'égalité de points, l'équipe la mieux classée au 22 km sera prépondérante.

Une équipe comprend 2 coureurs et 2 coureuses minimum (un coureur et une coureuse par course). Pour les entreprises ayant plus de 4 coureurs et coureuses, les équipes seront composées par l'Organisateur, à la suite des épreuves, en fonction des temps réalisés par les coureurs et coureuses sur les 2 courses (22 et 14 km).

Equipe 1. Coureur A 10^{ème} au 22 km. Coureur B 35^{ème} au 14 km

Coureur C 14ème au 22 km. Coureur D 5ème au 14 km ladies

Total: 10 + 35 + 14 + 5 = 64 points

Equipe 2 Coureur A 5^{me} au 22 km. Coureur B **22**ème au 14 km

Coureur C 32ème au 22 km. Coureur D 11ème au 14 km ladies

Total : 5 + 22 + 32 + 11 = 70 points

Equipe 3 Coureur A **7**^{me} au 22 km. Coureur B **20**ème au 14 km

Coureur C **37**^{ème} au 22 km. Coureur D **6**^{ème} au 14 km ladies

Total: 7 + 20 + 37 + 6 = 70 points

il est 3ème malgré l'égalité de points par rapport au classement au 22 km

2 - Classement en fonction du nombre de coureurs

Le Classement est réalisé en fonction du nombre total de participants de l'entreprise arrivé sur l'ensemble des courses du Trail des Remparts Lillois, hors randonnées pédestres. Il est précisé que le règlement n'impose pas l'obligation d'engager de coureurs ou coureuses dans toutes les courses.

Afin d'équilibrer les points par distance il est décidé de mettre des coefficients par course

22 km.	Coefficient 2

14 km mixte Coefficient 1

14 km Ladies Night Coefficient 1,5

8 km Coefficient 0,5

Exemples:

4 coureurs au 22 km	8 points
4 coureurs au 14 km mixte	4 points
4 coureuses au 14 km Ladies Night	6 points
4 coureurs au 8 km	2 points

VI. Remise des Trophées :

La cérémonie officielle des Trophées du Challenge Entreprises OFF COURSE – SEVEN aura lieu dans les semaines suivant la manifestation. Elle sera suivie d'un cocktail de remerciements.

Seront récompensées :

- les 3 premières équipes au Classement à la Meilleure Performance.
- Les 3 premières Entreprises du Classement au Nombre de coureurs, avec un trophée qui sera remis en jeu sur 3 ans





Salle Maryse Bastié. 10 rue Paul Ramadier LILLE

VESTIAIRES, DOUCHES ET CONSIGNES SUR PLACE

(Suivant consignes sanitaires le jour de la course)

LES HORAIRES

A PARTIR DE 12h00 Retrait des dossards

- Le rassemblement des coureurs se fait devant le podium du départ suivre le fléchage « départ » depuis la salle
 - 15' d'échauffement collectif.
 - 5' de briefing et consignes de course
 - 10 ' d'échauffement collectif

18h15 - RASSEMBLEMENT DES PARTICIPANTS DU 22 KM 18h45 DEPART DU 22 KM

19h30 - RASSEMBLEMENT DES PARTICIPANTS DU 8 KM
20h00 DEPART DU 8 KM

20h00- RASSEMBLEMENT DES PARTICIPANTS DU 14 KM Ladies Night 20h30 DEPART DU 14 km Ladies Night

20h30 - RASSEMBLEMENT DES PARTICIPANTS DU 14km 21h00 DEPART DU 14 KM





AU BAR....

VIN CHAUD. 2 euros



BIERE PRESSION. 2 euros



SOFT. 1 euro



SUCRERIE. 1 euro

REPAS



Sandwich

3 euros

Filet américain, thon, Poulet curry, pâté, jambon beurre



Hotdog

3 euros

Moutarde, Mayonnaise



Crêpe 5 crêpes

2 euros

8 euros



Chips

1 euro



- 1 sandwich ou 1 hotdog
- 1 paquet de chips
- 1 crêpe
- 1 boisson
- 1 café ou thé

Réservation de vos repas au moment de votre inscription par internet Possibilité d'acheter sur place suivant stock disponible

CHALLENGE ENTREPRISES 2022 OFF COURSE

NOM ENTREPRISE			
NOM ET PRENOM D	U REFERENT		
E.MAIL		TELEPHONE	

NOM	PRENOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE	E.MAIL	COURSE CHOISIE	REPAS 5€	choix menu
110111	TREITOIT	JEAL	DITTE DE TVITASTITUE	E.141/ (IE	COOKSE CHOISIE	ILLI 713 3C	CHOIX IIICHA



http://seven-lille.com



TRAIL DES REMPARTS LILLOIS: VENDREDI 25 MARS 2022

NOM : P	rénom :				
Adresse :		Code postal	et Ville		
Téléphone :	Email :				
date de Naissancesexesexe Equipe					
O CHALLENGE ENTREPRISE : Nom de l'entreprise :					
TARIFS INSCRIPTIONS	8 km	14 km mixte	14 km ladies	22 km	
Jusqu'au 31/01/22	9€	10€	9€	13 €	
Jusqu'au 28/02/22	10 €	11 €	10 €	15€	
Jusqu'au 23/03/22	13 €	15€	14 €	18€	
NB de places	400	600	400	400	
Catégorie	Né avant 2006sauf 22 km 2004				

Entourez la course choisie Chèque à l'ordre de SEVEN

<u>CERTIFICAT MEDICAL : Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation HS de la FFA seront acceptés : Résumé du texte</u>

- Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivré par la FFA, ou par la FCD, la FFSA, la FFH, la FSASPTT, la FSCF, la FSGT et l'UFOLEP en cours de validité à la date de la manifestation
- Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme ou sport en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.

ATTENTION LE TEXTE COMPLET POUR LE CERTICAT MEDICAL EST SUR LE SITE INTERNET

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA seven-lille@nordnet.fr

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur votre site http/seve-lille.com <u>Date et signature (par le représentant légal pour les mineurs)</u>

DATE LIMITE INSCRIPTION COURRIER: 19 Mars 2022 (cachet de la poste)

Envoyé à: SEVEN 4 impasse Delecourt 59112 ANNOEULLIN

DATE LIMITE INSCRIPTION INTERNET: 23 Mars 2022 http://seven-lille.com









